

Fiscalité

Les fronts bougent sur PF 17 après le signe d'ouverture de Nathalie Fontanet

La conseillère d'État ouvre le jeu en ne faisant plus un tabou du futur taux d'imposition unique. Le PS et les Verts apprécient

Éric Budry
@BudryEric

Au contraire de son prédécesseur, le PDC Serge Dal Busco, Nathalie Fontanet se montre flexible par rapport au taux unique d'imposition des entreprises à Genève. Elle estime qu'il ne doit pas nécessairement se fixer à 13,49% comme

l'avait jusque-là imperturbablement martelé le Conseil d'État. Ce faisant, l'élue PLR ouvre la voie à une possible négociation avec la gauche cet automne. Et d'autant plus que la magistrate se dit prête à réexaminer le volet des mesures compensatoires, par exemple par le biais de la réévaluation de la valeur des biens immobiliers.

Les premières réactions politiques sont très positives et Nathalie Fontanet, la nouvelle responsable des Finances de l'État, obtient ainsi un succès appréciable pour sa première vraie intervention politique sur PF 17, l'un des dossiers les plus sensibles et importants de la législature. C'est dans une interview parue mercredi dans le quotidien «Le Temps» que la conseillère d'État a dévoilé son approche

«Il s'agit d'identifier le seuil qui permettrait de préserver les emplois et l'attractivité de Genève. Le maintien des prestations est également central»



Nathalie Fontanet
Conseillère d'État en charge des Finances

pragmatique du dossier. Concernant le fameux taux, elle indique «qu'il s'agit d'identifier le seuil qui permettrait de préserver les emplois et l'attractivité de Genève. Le maintien des prestations est également central. Nous devons trouver un équilibre entre ce taux et ce que nous pouvons offrir à la population. Il est trop tôt pour articuler un chiffre.»

Le PS salue l'ouverture

Carole-Anne Kast, la présidente du Parti socialiste, qualifie «d'approche tout à fait intelligente» la mise au point de Nathalie Fontanet. «C'est une bonne chose, ajoute-t-elle. Mme Fontanet sait que si elle tente de passer en force, elle devra affronter l'opposition d'une forte minorité du Grand Conseil.» Le

problème, c'est que cette minorité est capable de mobiliser une majorité de citoyens lors d'une votation.

Carole-Anne Kast se réjouit également que la conseillère d'État ait évoqué un projet de réévaluation de la valeur des biens immobiliers. «Il s'agit d'une de nos propositions, susceptible de limiter les pertes fiscales, ajoute-t-elle. Elle avait été écartée jusque-là, alors que cette mise à niveau est une obligation fédérale.»

Pour les Verts, Pierre Eckert se déclare tout aussi intéressé par la nouvelle donne. «Il faudra bien sûr étudier cela dans le détail, mais nous ne pouvons accueillir que favorablement cette ouverture. Je trouve aussi plus intéressant de cibler quelques mesures compensatoires phares plutôt que

de pratiquer un saupoudrage.» À Ensemble à Gauche, on est bien entendu un peu plus sceptique, même si l'ouverture est saluée. «Il est intéressant que Mme Fontanet souligne ne pas vouloir toucher aux prestations, ajoute le député Pablo Cruchon. Mais je doute qu'elle accepte le taux de 16% que nous proposons, seul garant du maintien du niveau des recettes fiscales.»

Enfin, Alexandre de Senarclens, le président du PLR, rappelle tenir énormément à cette réforme, qui doit donner les meilleures conditions-cadres possible aux entreprises. «Il est indispensable qu'elle soit soutenue par une majorité la plus large possible, conclut-il. Mais pour en arriver là, chacun devra mettre de l'eau dans son vin.»